

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 novembre 2022

(Vidéo) Les voies navigables de France organisent la 6e édition Sloww



La 6^e édition Sloww ? Ce sont les rencontres du tourisme fluvial et fluvestre qui auront lieu les mardi 8 et mercredi 9 novembre. Ce rendez-vous organisé tous les deux ans, est le salon d'affaire référence pour le développement du tourisme fluvial et la promotion de la destination France. Ateliers thématiques et rendez-vous professionnels rythmeront la visite des 500 acteurs publics et privés, français et étrangers.

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 novembre 2022

Seul évènement rassemblant l'ensemble des professionnels de l'écosystème touristique fluvial et fluvestre, Sloww! est le rendez-vous pour développer ses projets sur ou au bord de l'eau. Grâce à un dispositif de mise en relation intelligent, un programme personnalisé de rendez-vous est proposé à chaque participant selon son profil (agences de voyages, tour-opérateurs, collectivités, opérateurs touristiques, équipementiers et prestataires de services...), permettant ainsi de répondre précisément à leurs attentes. Lors de la précédente édition, organisée à Auxerre en 2020, 3 000 rendez-vous d'affaires ont permis aux professionnels présents développer leurs activités et leur réseau et de se créer de nouvelles opportunités.

Développement de croisières fluviales

«Depuis plusieurs années, le Département des Bouches-du-Rhône pilote et coordonne le développement des croisières fluviales à Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Martigues, précise Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Le but étant de promouvoir ces quatre escales en respectant l'identité et les atouts de chacune, sans les mettre en concurrence.»

La Provence fluviale

«Le dispositif 'Provence fluviale' offre une complémentarité entre l'essor de l'activité touristique sur les rives du Rhône et le renouveau des centres-villes. En effet, nous aidons les communes à aménager des pistes cyclables et des voies douces entre le point d'escale et leur centre, à rendre les points d'intérêts plus visibles ou encore à installer des bornes électriques pour brancher les navires à quai et ainsi réduire la pollution de l'air. Plus de culture, plus de services publics, des bâtiments rénovés, un espace public requalifié, un accueil fluvial repensé, tous ces éléments doivent donner envie aux touristes de faire étape en Provence. C'est un cercle vertueux et c'est en ce sens que le Département continuera d'investir. Et c'est donc tout naturellement que, dans le droit-fil de cette politique particulièrement ambitieuse, nous sommes fiers d'accueillir et soutenir Sloww sur notre territoire,» a entériné Martine Vassal.

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 novembre 2022



Edition arlésienne

Pour faire de cette édition arlésienne une édition riche de partage d'expériences et de contacts, VNF proposera, en plus des rendez-vous d'affaires, une dizaine d'ateliers thématiques, 6 éductours et une conférence plénière qui permettra de dresser un premier bilan de la saison 2022 pour l'ensemble des filières du tourisme fluvial et fluvestre et d'aborder les enjeux et les contributions de ce secteur en matière de tourisme durable.

Développement des activités au bord de l'eau

Parce qu'au-delà de l'activité de navigation, le réseau fluvial est aussi le lieu de nombreux loisirs, activités et opportunités, Sloww! sera aussi un lieu d'échange autour du développement des activités nautiques et de loisirs « au bord de l'eau » comme le tourisme d'itinérance vélo dont VNF souhaite accompagner le développement.

Les enjeux économiques

VNF exploite 6 700 km de fleuves, rivières et canaux ainsi que 40 000 hectares du domaine public fluvial qui bordent les voies navigables de France. L'activité accueille plus de 6 100 emplois directs et 15,6 millions de journée-passagers par an -hors Covid- preuve de son dynamique engagement au dynamisme



Ecrit par Mireille Hurlin le 2 novembre 2022

touristique et à l'attractivité des territoires. Les 5 filières du secteur génèrent -hors activités nautiques- 1,4 milliards d'euros de retombées économiques dont 845 millions directement pour les territoires chaque année selon une étude publiée par VNF en 2020.

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 novembre 2022





Ecrit par Mireille Hurlin le 2 novembre 2022

Voies navigables de France, les chiffres

Fort de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial. Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures : il crée les conditions du développement du transport de fret ; il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ; il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

Pourquoi Sloww ?

Pour Thierry Guimbaud, Directeur général de VNF « Injonction à prendre son temps et source d'inspirations, Sloww! vise à booster l'activité économique du tourisme fluvial et fluvestre qui représente actuellement 1,4Mds d'euros par an de retombées économiques pour les territoires. Avec nos partenaires, que je remercie, nous souhaitons faire des voies navigables et de leurs abords des espaces attractifs et durables au bénéfice de la clientèle française et étrangère. Sloww ! est Le rendez-vous professionnel qui permet de réunir l'ensemble des acteurs autour de cette ambition».

MH